Accès savoirs : réaliser vos travaux pour de bonnes causes !

Vrai ou faux : les travaux que vous préférez sont ceux qui vous font réfléchir à des projets ou à des problématiques bien réelles ? Si oui, et bien vous serez contents d'apprendre qu'il existe depuis 2013, à l'Université Laval, un programme qui propose justement aux étudiants de réaliser des projets concrets et ce, dans le cadre de leur cheminement scolaire. En plus, histoire de joindre l'utile à l'admirable, vos travaux pratiques serviront à répondre à des problématiques exprimées directement par des organismes à but non lucratif (OBNL) de Québec, mais aussi du Québec en général et de pays en développement ! Voici un tour d'horizon du programme *Accès savoirs*.

La petite histoire d'Accès savoirs…

Né de l'initiative de Mme Florence Piron, professeure au département d'information et de communication à l'Université Laval, le programme *Accès savoirs* réalise des jumelages entre des étudiants et des projets proposés par des OBNL. En fait, le programme est inspiré du concept des boutiques de sciences, un mouvement international qui vise à rapprocher le monde universitaire et la société. En lien avec les principes du développement durable, participer au programme *Accès savoirs* constitue une preuve tangible de la responsabilité sociale des universités et ce sont vous, les étudiants, qui êtes les vecteurs de ce mouvement !

Comment ça marche?

D'abord, les organismes intéressés à bénéficier de l'expertise des étudiants contactent l'équipe d'*Accès savoirs* pour expliquer leurs besoins. On formule alors le tout en « mandat » pédagogique et on détermine quelles disciplines sont concernées. Par exemple, un projet d'analyse des besoins d'une clientèle défavorisée pourrait être réalisé dans un cours de sociologie, d'anthropologie ou de service social. Ensuite, les mandats sont publiés dans le but de trouver des étudiants et des professeurs intéressés à les réaliser dans le cadre de leurs cours.

Apprendre en s'impliquant, une approche pédagogique gagnante !

Le principe important à retenir du programme *Accès savoirs* est que la

réalisation de chaque mandat doit être intégrée aux activités pédagogiques d'un cours et sous la responsabilité d'un membre du personnel enseignant. Il ne s'agit ni de bénévolat, ni d'un stage. C'est une manière innovante et concrète d'apprendre. Travailler sur un vrai mandat : quoi de plus valorisant ! Ainsi, vos travaux scolaires ne dormiront plus dans votre ordinateur. Ils seront mis au service de la collectivité et vous serviront à cumuler de l'expérience concrète, car réaliser un mandat *Accès savoirs* est, en effet, un bon moyen d'acquérir de l'expérience précieuse tant sur le plan humain que professionnel.

En plus de vous mettre en contact direct avec de vrais enjeux, de vrais « clients », ce programme constitue une occasion privilégiée de bonifier votre CV par une implication à la fois sociale et professionnelle et ce, à même votre temps d'études !